

ALTERNANCE



LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION PRODUCTIONS ANIMALES PARCOURS CONSEILLER EN ÉLEVAGE, ÉLEVEUR



NOS SPÉCIFICITÉS

- Un parcours en alternance entre l'entreprise et le site de formation
- Une pédagogie se basant sur des cas concrets et des projets
- Un partenariat historique avec les entreprises de la filière agricole et agroalimentaire
- Un campus vert, en plein cœur de la nature, comportant des lieux de vie et de travail équipés en moyens modernes de communication
- Des équipements sportifs performants : salle omnisports, salle de musculation, terrain de rugby et de foot, piste d'athlétisme, etc.
- Résidence étudiante

Le titulaire de cette licence réalise, dans le domaine de la productions animales pour le compte de son employeur et de ses clients ou pour son propre compte, les activités et tâches en lien avec :

- le diagnostic et le conseil aux entreprises en productions animales ou en polyculture-élevage
- l'accompagnement, l'animation et le suivi des projets, des clients et des équipes
- la commercialisation des produits et des prestations

1 an ■ Formation en alternance ■ Après un bac + 2

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Objectifs en termes de connaissances techniques, économiques et scientifiques :

- Zootechnie : maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la sélection, connaissances en santé animale
- Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise agricole et des systèmes d'élevage
- Connaissance de la politique agricole et du monde rural
- Economie agricole
- Connaissances techniques en élevage
- Anglais scientifique et technique

Objectifs en termes de compétences professionnelles :

- Réaliser le diagnostic des ateliers d'élevage de l'exploitation agricole
- Réaliser un suivi technique ou proposer des solutions d'amélioration pour résoudre des problèmes
- Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des outils adaptés
- Maîtriser les techniques de commercialisation des produits
- Utiliser de manière courante un anglais technique dans des échanges internationaux
- Identifier les attentes des éleveurs afin de les accompagner dans leur prise de décision
- Participer à la gestion collective de projet

PROGRAMME

Connaissance de l'animal et de ses produits	8 ECTS
Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale	6 ECTS
Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages	4 ECTS
Les leviers techniques d'action du conseil en élevage	6 ECTS
Gestion de projet en situation de conseil en élevage	6 ECTS
Marketing et négociation conseiller en élevage	6 ECTS
Communication et conseil en élevage	3 ECTS
Anglais de spécialité	3 ECTS
-----	-----
Projet	8 ECTS
Expérience professionnelle	10 ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System) représentent l'unité de mesure du travail de l'élève pour toutes les UE et les UA. Ils sont acquis si l'on obtient à l'évaluation une note égale ou supérieure à la moyenne. Ils sont aussi capitalisables dans les formations d'une même filière du Cnam ou transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur de l'espace européen.

MODALITÉS

Lieu de recrutement

- Genech

Statut

- Les personnes sont formées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, autres situations à étudier avec le centre de formation.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme de Niveau 5 (BTS, DUT, L2...)
- Avoir un contrat de professionnalisation dans une entreprise
- Le recrutement se fait sur dossier et entretien. Il tient compte du niveau en Bac. +2, de l'expérience et de la motivation personnelle.

Recrutement

- De janvier à fin juin. Jury d'admissibilité mensuel en fonction des places disponibles.

Financement

- Formation gratuite et rémunérée. Contribution aux frais de formation par les entreprises.
- Ce cursus peut également être suivi dans le cadre d'un contrat pro A ou du plan de formation de l'entreprise.
- Selon votre statut, vous rapprocher du centre de formation

Validation

- La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et l'expérience professionnelle, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et de l'expérience professionnelle.
- Diplôme d'État bac+3 - LP086

MAJ : novembre 2019



le cnam

CONTACT

Institut de Genech :

Responsable Formation : Joël VANPEPERSTRAETE

Institut de Genech

Rue de la libération • 59242 Genech
Tél. : 03.20.84.57.08 - Fax : 03.20.62.29.80
contact@institutdegenech.fr
www.institutdegenech.fr